

CATALOGUE DES FORMATIONS

« 100 % à distance »

Une relation de confiance commence toujours par un premier contact. Facilement joignable, je vous accompagne dans la définition de votre projet de formation.
Sylvie - 06 63 14 48 85 - sylvie.cagec@gmail.com

Retrouvez-nous sur nos réseaux



« *Un grand merci à toutes et tous pour votre investissement !*

Je pense bien sûr à nos participant/es mais également à nos intervenant/es. »

Tanguy Berthelot-Ritzen, directeur du Cagec
A Nantes, le 25 avr. 2024

Plus de 40
années d'existence

8,7 / 10
Note de satisfaction générale

96 %
Très satisfait/es en 2023

CERTIFICAT PROFESSIONNEL FFP®

- Administrer les payes du spectacle vivant (CP FFP®)
- Gérer la comptabilité des associations du spectacle (CP FFP®)

CONTRATS

- Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers
- Contrats des intermittents du spectacle
- Contrats du spectacle : cession, coréalisation, coproduction

DROITS D'AUTEUR

- Captation audiovisuelle des spectacles
- Contrats de droits d'auteur, droits voisins et droit à l'image
- Organismes de gestion collective : SACD, Sacem, SPEDIDAM...
- Perfectionner ses contrats de droits d'auteur, droits voisins, droit à l'image
- Rémunérer les auteurs du spectacle vivant

GESTION – FINANCEMENT

- Fiscalité des associations culturelles
- Les fonds de dotation dans le secteur culturel / **NOUVEAU**
- Gestion comptable et financière d'une structure de spectacle vivant
- Mécénat culturel et financement participatif
- Préparer le bilan comptable d'une association culturelle / **NOUVEAU**

PAIE

- Droits des intermittents – Actualité
- Paie du régime intermittent artistes et techniciens du spectacle
- Paie du régime général dans le secteur culturel

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Mener à bien ses missions d'élu du CSE dans une structure culturelle
- VHSS - Sensibilisation aux violences et harcèlement moral, sexistes et sexuel
- Mettre en oeuvre la transition écologique et sociale dans le spectacle vivant / **NOUVEAU**

REGLEMENTATION

- Actualité sociale, juridique et réglementaire du spectacle vivant
- Décrypter la convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Décrypter la convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant
- Distinguer les différents temps de travail dans la CCN EAC
- Droits des intermittents - Actualité
- Maîtriser les règles du forfait jour / **NOUVEAU**
- Panorama des rémunérations dans le secteur culturel

ACCUEILLIR DES ARTISTES OU DES SPECTACLES ETRANGERS

Fondamentaux, actualité sociale et sécurisation des contrats

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Maîtriser la complexe réglementation en matière d'accueil d'artistes et de spectacles
- Comprendre les enjeux contractuels, fiscaux et sociaux lors que vous concluez des contrats avec des artistes ou producteurs étrangers
- Mettre en oeuvre des procédures internes pour simplifier ces problématiques
- Sécuriser vos pratiques afin d'éviter le risque contentieux, fiscal et social

CONTENU

Autorisation de séjour et de travail

- Dans quel cadre faut-il obtenir une autorisation de séjour et de travail en France
- Les différents titres de séjour et de travail : visa Schengen, visa Passport talent, les dispenses, les autorisations provisoires de travail, carte temporaire

Embauche d'artiste et de technicien étranger

- Les règles du droit français qui doivent s'appliquer aux artistes et techniciens étrangers
- Actualité : les éventuelles nouveautés au regard du contexte de crise actuelle
- Focus artiste étranger indépendant
- Les charges sociales :
 - dans quel pays les payer
 - les règles en matière de territorialité des cotisations sociales
 - détail des cotisations françaises prélevées sur les salaires versés à des étrangers
 - les règles de l'Union Européenne (UE)
 - les règles pour les artistes et techniciens de pays tiers à l'UE

- Les charges fiscales : les spécificités fiscales - la retenue à la source sur les salaires

Conclure un contrat avec un producteur étranger

- Les vérifications à effectuer pour éviter que sa responsabilité soit engagée au regard du droit du travail :
 - les documents à se faire remettre
 - l'obligation de vigilance et de diligence
 - la déclaration de détachement
- La déclaration relative à la licence d'entrepreneur
- Lieu de paiement des cotisations sociales
- Les spécificités fiscales : la territorialité en matière de TVA (qui doit déclarer et payer la TVA, l'auto-liquidation), la retenue à la source.

Non traitées dans cette formation :

- Les tournées à l'étrangers

ACTUALITE SOCIALE, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SPECTACLE VIVANT

Thématique : Réglementation

7 heures - 420 €

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances sur l'actualité juridique, sociale et réglementaire de l'année
- Appréhender les réglementations issues des derniers textes
- Anticiper les effets des évolutions jurisprudentielles ou législative sur sa pratique professionnelle

Prime de partage de la valeur

- Les évolutions mises en place par la loi du 29 novembre 2023

Loi de finances

- les aménagements en matière de crédit d'impôt pour le spectacle
- les frais de transport des salarié/es

CONTENU

Le contenu évolue en fonction des dernières actualités.

La présentation, l'analyse, les échanges sur les changements intervenus au cours de l'année écoulée et sur leurs conséquences pratiques :

Abattement pour frais professionnels

- les nouvelles exigences à compter du 1er janvier

Conventions collectives du spectacle

- négociation d'un accord sur la prévention des violences sexuelles en entreprise

Actualité juridiques

- Refus par un salarié d'un CDI après un CDD : les obligations à la charge de l'employeur sont enfin précisées
- Embauche : les informations à communiquer au salarié publiées par décret

Actualité jurisprudentielles

- connaître les dernières décisions importantes des tribunaux pour sécuriser la rédaction des contrats de travail



ADMINISTRER LES PAIES DANS LE SPECTACLE VIVANT (CP FFP®)

Certificat Professionnel

Thématique : Certificats professionnels

105 heures - 3035 €

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions d'administration des payes du spectacle, pour servir au mieux les intérêts de sa structure dans le respect des réglementations.

CONTENU

Les droits des intermittents

- Identifier le champ d'application des différentes annexes
- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits : contrat long ou non, intervention d'enseignement ou pédagogique...
- Valider les obligations formelles des salariés (BSM) et de l'employeur (AEM, Avis de versement) et les incidences en cas d'erreur

Payes du spectacle

- Connaitre les principes généraux et savoir calculer un bulletin de paye du régime général
- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle et les obligations en matière de cotisations
- Vérifier les obligations liées à l'embauche d'un salarié et les documents à lui remettre
- Heures supplémentaires, fonctionnement et paiement, réductions patronales
- Déterminer les obligations en matière de frais professionnels
- Comptabiliser les congés payés en matière de paye
- Remplir les documents déclaratifs des différentes caisses
- Contrôle des fichiers DADS et cahier des charges de la norme DSN
- Point sur l'actualité : retenue à la source, réforme de la formation, heures supplémentaires

Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

- La distinction artiste du spectacle, artiste interprète, artiste auteur
- Les artistes et techniciens salariés
- La distinction salarié/travailleur indépendant et le cas des artistes du spectacle
- Les conditions pour pouvoir facturer une prestation
- Rémunérer les artistes : le cachet, la mensualisation, les services
- Qu'en est-il de la progression des salaires, de la rémunération des heures supplémentaires, du travail de nuit et des jours fériés travaillés ?
- Les conventions collectives : comment les appliquer et y trouver les informations relatives à la rémunération ?
- Les risques en cas de contrôle de contrôle de l'administration ou de contentieux.
- La rémunération des interprètes ? Le traitement social des droits voisins

Les contrats de travail du spectacle

- Les sources du droit du travail
- Identifier et choisir le bon contrat
- Le contenu du contrat
- La fin du contrat de travail

Gestion des droits d'auteur - sensibilisation

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les organismes de gestion collective : SACD, SACEM, SPÉDIDAM... : fonctionnement

CONTRATS DE DROITS D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROITS A L'IMAGE

Thématique : Droit d'auteur

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Comprendre les règles juridiques qui régissent les droits d'auteur
- Acquérir les réflexes pour gérer la cession de droit d'auteur
- Connaitre les spécificités qui régissent les droits d'auteur sur internet
- Se familiariser avec les règles de captations audiovisuelles dans les contrats
- Elaborer des outils juridiques pertinents : contrat, lettre-accord, autorisation

CONTENU

Réflexes juridiques à acquérir quant aux questions de droits d'auteur

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les conditions d'accès à la protection par le droit d'auteur
- Les droits accordés par le droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux : les droits d'exploitation des œuvres non-tombées dans le domaine public
- Les droits moraux
- La titularité des droits : qui peut la revendiquer ?

Réflexes juridiques à acquérir quant à la cession de droits d'auteur

- Les conséquences d'une cession de droits d'auteur
- Les conditions de validité de la clause de cession de droits
- La clause est-elle valable en l'absence de rémunération au profit des auteurs concernés ?
- Les exceptions aux droits patrimoniaux
- Solliciter ou non l'autorisation du titulaire des droits d'exploitation pour utiliser une œuvre
- Les exceptions du droit d'auteur
- Le danger des œuvres dites «libres de droit»

Le réseau internet

- Les acteurs juridiques et leurs obligations
- Différencier éditeur de contenus et hébergeur
- La responsabilité des contenus générés par les utilisateurs (forums, commentaires des internautes, mise en ligne de contenus par des internautes photographiques ou vidéographiques, etc.)

- Réagir lors de la mise en ligne d'un contenu dont vous détenez les droits
- Les règles pour faire intervenir un agent assermenté lors de la connotation d'un litige sur le réseau Internet
- Anticiper les diligences à accomplir avant toutes diligences à l'encontre d'un contrefauteur

Initiation à la captation audiovisuelle dans les contrats

- Réclamer des droits d'auteur par les personnes physiques ou morales en charge de la captation d'un spectacle
- Rédiger les accords particuliers nécessaires (notamment avec les personnes salariées de votre structure) à une captation audiovisuelle réalisée en interne
- Invoquer un droit indépendant de toute notion de droit d'auteur, de droits voisins ou de vie privée par le public dont l'image est reproduite



Contrats des intermittents du spectacle

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation des contrats des intermittents du spectacle de droit privé
- Choisir le contrat qui convient en fonction du type d'embauche
- Maîtriser les différents aspects liés à la rédaction du contrat (mentions obligatoires et conseillées)
- Connaître les règles de la gestion juridique de ces contrats

Retrouvez dans d'autres formations CAGEC ce qui n'est pas abordé dans cette formation :

- L'aménagement du temps de travail
- La rémunération des heures supplémentaires et complémentaires

CONTENU

1. Notions préalables

- Le statut de l'artiste du spectacle : bénévole - amateur - salarié
- Les conventions collectives du spectacle : la notion d'extension, la force obligatoire de la convention collective, l'information des salariés sur la convention collective applicable

2. Le recours au CDDU dans le spectacle vivant

- Comprendre pourquoi le CDDU est un contrat d'exception
- Les caractéristiques du CDDU : durée, renouvellement, etc
- Déterminer les cas de recours autorisés au CDDU : quels salariés, quelles fonctions, dans quels cas c'est interdit
- Les conséquences en cas de recours non autorisés du CDDU

3. Les mentions obligatoires du CDDU de droit privé

- Savoir trouver les mentions obligatoires du CDDU
- Identifier les risques en cas d'absence de ces mentions : risques de requalification de la relation de travail et/ou risques de mauvaise gestion de la relation de travail
- L'importance de la signature

4. Rémunération - temps de travail - rupture

- Les modes de rémunération de l'artiste du spectacle : cachets, mensualisation, quelle rémunération prévoir dans le contrat de travail
- Les règles de durée maximum de travail et de repos : distinguer les notions de travail effectif, de durée légale et de durée maximum du travail. Identifier les durées maximum et les temps de repos prévus par la loi et les conventions collectives, identifier les dérogations possibles. Les conséquences en cas de non-respect des durées maximum du travail et de repos. Le devoir de vigilance de l'employeur en cas de cumul de contrats de travail du salarié
- Le CDDU à temps partiel : la mention relative à la répartition du temps de travail, les règles applicables en matière de durée minimum du travail
- La clause relative à la déduction forfaitaire spécifique (l'abattement pour frais professionnels)
- La rupture anticipée du CDDU de l'artiste ou du technicien : les cas de ruptures autorisés, les conséquences en cas de rupture anticipée non prévue par la loi

DECRYPTER LA CONVENTION COLLECTIVE DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Comprendre et appliquer la convention collective

Thématique : Réglementation

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (idcc 1285)
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Connaître, dans ses grandes lignes, la procédure d'accord d'entreprise

CONTENU

Le champ d'application

- Une définition des secteurs « public » et « privé » du spectacle vivant et les conséquences à percevoir...
- Accords étendus et non étendus, les conséquences à connaître

Les dispositions générales

- Représentation du personnel
- Contrats de travail
- Grilles de classifications et salaires

La réglementation sur la durée du travail

- Seuils à connaître
- Modulation annualisée
- Travail de nuit
- Compte épargne-temps

Les dispositions particulières

- Les cadres
- Contrat à durée Indéterminée Intermittent (CDII)
- CDD d'usage
- collaborateurs de longue durée...

L'approche selon le type d'emploi

- Artiste dramatique, artiste chorégraphique, musicien, artiste lyrique...
- Les périodes de création prévues par le texte conventionnel
- L'approche de la durée du travail et des rémunérations selon les disciplines artistiques

Focus rapide

- L'accord d'entreprise



DECRYPTER LA CONVENTION COLLECTIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ DU SPECTACLE VIVANT

annexes 1, 2 et 4

Thématique : Réglementation

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention du secteur privé du spectacle vivant
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Se familiariser avec la représentation du personnel

Nous n'aborderons pas les annexes 3 (cabarets), 5 (cirque) et 6 (organisateurs occasionnels).

CONTENU

Quand et comment appliquer la CCNSVP

- Champ d'application
- Comment consulter la CCN
- Les dispositions et accords étendus ou non étendus
- Appliquer les annexes :
 - Conditions de variabilité entre les annexes 1, 2 et 4
 - la distinction en tournée et hors tournée

Les contrats de travail dans la CCNSVP

- Les différents types de contrats et leurs spécificités
 - L'accord interbranché de 2008
 - CDI et CDII : définition et modalités de recours au CDII dans la CCNSVP
 - CDD d'usage : les mentions obligatoires - les spécificités
- La rupture des contrats selon la CCNSVP :
 - Indemnités de licenciement et de rupture conventionnelle des CDI et CDII
 - La rupture du CDD d'usage

Définir la durée du travail applicable

- L'encadrement de la durée du travail : les durées maximales des artistes et technicien s, le repos
- Les aménagements possibles de la durée du travail prévus dans la CCNSVP :
 - Temps partiel

- Aménagement pluri-hebdomadaire du travail à temps complet
- Le forfait jours

- Les heures supplémentaires

Rémunérer les personnels relevant de la convention collective

- Focus : le statut et la rémunération du metteur en scène et du chorégraphe
- Les formes et modalités de rémunération
- Lire les grilles de salaires pour les artistes et techniciens
- Rémunération des heures supplémentaires

La représentation du personnel dans les entreprises appliquant cette convention

PRECISION

Au vu du temps imparti, il ne sera pas possible d'étudier dans le détail les spécificités des annexes 1,2 et 4 de la convention collective.

DISTINGUER LES DIFFERENTS TEMPS DE TRAVAIL DANS LA CCN EAC (idcc 1285)

Thématique : Réglementation

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Explorer toutes les solutions juridiques pour gérer les différents temps de travail
- Connaître le cadre réglementaire et conventionnel applicable de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

CONTENU

Identifier les temps de travail

- L'importance de la définition légale du temps de travail effectif
- Distinguer les temps rémunérés et les temps travaillés
- Traiter le temps passé dans les locaux de l'entreprise et traiter les temps de déplacements dans l'enceinte de l'entreprise
- Traiter le temps de trajet et le temps de déplacement professionnel à l'extérieur de l'entreprise
- Distinguer les autres temps passés dans l'entreprise
- Appliquer et contrôler les « temps de pause »
- Identifier et traiter les temps d'astreinte

- Connaître les règles applicables :
 - à la durée hebdomadaire du travail
 - à la durée quotidienne de travail
 - les obligations en matière de repos quotidien
- Le droit à la déconnexion : définition, détail des obligations de l'entreprise en la matière

Les spécificités liées aux heures supplémentaires

- Définition légale
- Le contingent d'heures supplémentaires
- Les contreparties dues aux salariés
- A quel moment un salarié peut-il prétendre au paiement d'heures supplémentaires et comment démontrer, ou contester leur réalisation
- Heures supplémentaires et délit de travail dissimulé
- Heures supplémentaires et rupture du contrat de travail

Connaître les contraintes légales du temps de travail

- Appréhender la notion de durée légale du travail applicable dans l'entreprise



DROITS DES INTERMITTENTS

Thématique : Réglementation

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'ensemble du mécanisme de l'allocation chômage
- Appréhender la réglementation pour éviter les erreurs ou répondre de manière efficiente à vos salariés
- Sécuriser la partie employeur sans pénaliser les salariés dans leurs droits, et tout en respectant la réglementation en vigueur
- Se sentir légitime dans ses réponses aux salariés pour un meilleur dialogue

CONTENU

Les annexes 8 et 10 de l'intermittence

- Identifier le champ d'application de l'annexe 8 artiste et de l'annexe 10 technicien

Les conditions d'indemnisation

- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit : admission, réadmission, prolongation des droits
- Problématique des ouvertures de droit multiples : régime général, intermittence, droits rechargeables
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
 - calcul du salaire de référence,
 - de l'allocation journalière,
 - du nombre de jours indemnisés
- Comprendre le différé d'indemnisation

Employeur : sécuriser le traitement administratif

- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits :
 - contrat long ou non
 - intervention d'enseignement ou pédagogique
- Valider les obligations formelles :
 - des salariés
 - de l'employeur : AEM, avis de versement
- Les dernières actualités de l'année

FISCALITE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Panorama des impôts dans le spectacle vivant

Thématique : Gestion

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Connaître les particularités du régime fiscal d'une association de spectacle vivant
- Comprendre son impact tant financier que pratique
- Acquérir les notions essentielles en matière de TVA et maîtriser les spécificités du spectacle vivant

- crédits d'impôts du spectacle : spectacle vivant, phonographique, cinéma, audiovisuel, jeux vidéo
- CET
- Taxe sur les salaires : assujettissement, franchise, décote
- Taxe d'apprentissage : modalités, taux

CONTENU

La lucrativité des associations culturelles

- Définition de la lucrativité et la non lucrativité
- Les conditions d'assujettissement
- La règle des 4 P : Produit-Prix-Public-Publicité
- Les exonérations spécifiques : six manifestations annuelles - activités commerciales accessoires
- Les franchises

La fiscalité du mécénat

- éligibilité
- lucrativité
- avantages fiscaux
- rescrit fiscal

Cas pratiques- exercices

Tour de table des expériences et questions

Les impôts du secteur culturel

- Tva : principes, taux, déductibilité, territorialité, régimes
- Taxe sur les spectacles : cession, coréalisation, coproduction
- Droits d'auteurs
- Prestations d'enseignement
- Taxe sur la billetterie...
- IS et crédits d'impôts : taux, modalités, calcul du résultat fiscal



FONDS DE DOTATION DANS LE SECTEUR CULTUREL

Thématique : Financement

4 heures - 223 €

OBJECTIFS

- Connaître les avantages et les inconvénients d'un fonds de dotation dans le secteur culturel
- Maîtriser la création et le fonctionnement d'un fonds de dotation
- Comprendre le régime fiscal d'un fonds de dotation

Le fonctionnement du fonds de dotation

- les instances organisationnelles
- le régime fiscal

Actualité 2024 concernant les fonds de dotation

CONTENU

Introduction

Le statut du fonds de dotation

- définition
- l'objet du fonds de dotation
- la dotation initiale

La création du fonds de dotation

- initiative de la création
- les étapes de la création

GERER LA COMPTABILITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE (CP FFP®)

Certificat professionnel

Thématique : Certificats professionnels

70 heures - 2700 €

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions, pour servir au mieux les intérêts de sa structure quant à la comptabilité, la gestion financière, la fiscalité et la trésorerie.

CONTENU

Les écritures comptables

- Ecritures simples de trésorerie et ventilation dans les comptes de charges et de produits
- Les écritures comptables de report à nouveau
- Les écritures comptables de salaires
- Les notes de frais (transport, mission, etc.)
- Les charges constatées d'avance
- Les produits constatés d'avance
- Les comptes spéciaux de la classe 8 (valorisation du bénévolat, mise à disposition gratuite de matériel ou de personnel)
- La comptabilité analytique (principes généraux, méthode de création des codes analytiques)
- Comptabilisation des fonds dédiés
- Comptabilisation des subventions d'investissement
- Les écritures comptables de T.V.A.
- Savoir remplir une déclaration simple de T.V.A.
- Ecritures comptables d'emprunt bancaire
- Ecritures comptables de placement financier

Le suivi

- L'état de rapprochement bancaire
- Inventaire des factures non réglées ou non encaissées en fin d'année et écritures comptables à passer
- Les dates de valeurs

Les amortissements

- Le principe des amortissements
- les calculs
- les enregistrements comptables

Les documents comptables

- Les comptes clients et fournisseurs
- Le plan comptable
- Le grand livre
- La balance comme outil de contrôle, document préparatoire au compte de résultat et au bilan et outil de gestion
- Le bilan : savoir reconstituer son premier bilan quand celui-ci n'a jamais été élaboré
- Le plan de trésorerie
- L'archivage des documents comptables

La fiscalité

- L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations
- La règle des 4 P
- Les exonérations spécifiques
- La procédure de rescrit fiscal
- Les diverses impositions et leurs enjeux
- TVA : quelques principes
- Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité
- Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat



GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE D'UNE STRUCTURE DE SPECTACLE VIVANT

Analyse économique à partir d'une comptabilité d'engagement

Thématique : Gestion

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

Les états financiers sont établis pour répondre à une obligation légale. Mais au-delà, ils sont aussi des outils de gestion servant à apprécier la santé économique et financière. Cette formation vous donne les clés de lecture des états financiers et les outils d'analyse afin de les insérer dans votre gestion et en tenant compte des spécificités du spectacle vivant.

- Situer l'environnement comptable et ses enjeux dans l'analyse
- Identifier les outils disponibles
- Réaliser l'analyse économique et financière

CONTENU

La place et enjeux de la comptabilité générale

- Une obligation légale
- Fiabilité et qualité

Les principes comptables sous-tendant la production des comptes

- La permanence des méthodes
- Rattachement à l'exercice

Les spécificités comptables dans le spectacle vivant :

- Le contrat de coproduction
- L'activation ou non des frais de création de spectacle
- La perception de subventions et de fonds dédiés

La description des états financiers

- Le bilan actif et passif
- Le compte de résultat
- L'annexe aux comptes

Les indicateurs financiers et économiques

- le fond de roulement
- le besoin en fonds de roulement (BFR)
- les soldes de gestion adaptés au spectacle vivant
- le seuil de rentabilité ou point mort
- la capacité ou l'insuffisance de financement

LA CAPTATION AUDIOVISUELLE DE SPECTACLES DANS LES CONTRATS DE DROITS D'AUTEUR...

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Faire le point sur les règles du droit d'auteur ... afin d'acquérir les principaux réflexes en la matière
- Elaborer des outils juridiques pertinents (contrats, lettre-accord, autorisation, etc.) avec vos différents interlocuteurs (auteurs, artistes-interprètes, producteurs audiovisuels, réalisateurs, etc.)

CONTENU

Le droit et la scène : auteurs du spectacle et artistes-interprètes

Un spectacle fait intervenir de nombreuses personnes (auteurs dramatiques, chorégraphes, compositeurs, vidéastes, éclairagistes, costumiers, décorateurs, danseurs, comédiens, etc.)

- Invoquer la protection par le droit d'auteur et/ou les droits voisins par les auteurs de spectacles ou artistes interprètes
- Définir l'étendue de ces droits : patrimoniaux et moraux
- Les démarches juridiques à accomplir, vis-à-vis de ces intervenants, pour permettre une captation audiovisuelle du spectacle (et de ses répétitions) puis sa diffusion

Le droit et le « capteur » : réalisation en interne ou par une société extérieure

Une captation audiovisuelle d'un spectacle peut être réalisée en interne ou par une société extérieure et les utilisations de cette captation peuvent être multiples (sites internet et réseaux sociaux, archives, télédiffusion/radiodiffusion en direct ou en différé, etc.)

- Etendue des droits qui peuvent être invoqués par les personnes physiques ou morales en charge de la captation
- Les accords particuliers nécessaires avec les personnes salariés de sa structure
- Les types de contrats à conclure avec les sociétés extérieures et les clauses essentielles à négocier le cas échéant

Le droit et le public : l'image des personnes

Une captation audiovisuelle d'un spectacle entraîne bien souvent l'insertion d'images du public

- Les exceptions ou les solutions pour reproduire et diffuser librement l'image du public dans le cadre de captations audiovisuelles



LES CONTRATS DU SPECTACLE VIVANT

cession, coréalisation et coproduction

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Maîtriser la législation des contrats du spectacle vivant pour être en mesure de choisir le contrat type le plus adapté
- identifier les responsabilités de chacun
- Repérer les risques juridiques
- Comprendre et pouvoir adapter des clauses spécifiques notamment la clause d'annulation

CONTENU

Les préalables à la signature d'un contrat de spectacle

- Rappels sur le fonctionnement de la licence d'entrepreneur du spectacle et présentation du régime de déclaration préalable d'activité
- Les statuts juridiques de l'artiste du spectacle et de l'artiste amateur
- L'utilisation d'une œuvre dans un spectacle : notions fondamentales de droit d'auteur
- Quelques principes à retenir en droit des contrats :
 - la liberté contractuelle
 - la force obligatoire des contrats
 - le moment de la formation du contrat

Le contrat de cession de spectacle

- Les obligations principales des parties
- Le prix de cession : déterminer le prix, facturer les frais annexes, TVA applicable
- La prise en charge des droits d'auteur et des droits voisins
- L'attestation des 140 représentations
- Contractualiser les conséquences de l'annulation d'une représentation
- Exercices d'application

Le contrat de coréalisation entre producteur et diffuseur

- Rédaction de la clause financière
- Redevable de la taxe sur les spectacles
- Redevable des droits d'auteur et des droits voisins
- Exercices d'application

Les contrats de coproduction simple

- Présentation des différentes logiques de la coproduction
- Les points d'attention dans les contrats de coproduction simple

LES ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE

SACD, SACEM, SPEDIDAM...

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

La gestion collective est bien souvent au cœur de vos échanges avec vos partenaires (producteurs, auteurs, artistes, etc.) et a parfois une incidence dans la rédaction de vos contrats et, bien entendu, dans les formalités à accomplir :

- Faire le point sur les répertoires des principaux organismes de gestion collective, leurs règlements et statuts ainsi que les avantages et leurs véritables droits
- Acquérir les principaux réflexes de lecture et de contrôle
- Elaborer des « process » et outils juridiques pertinents pour être en règle
- Maîtriser les formalités à accomplir

CONTENU

Un spectacle fait intervenir de plus en plus des contributions de différentes natures (dramatique, chorégraphique, audiovisuelle, plastique, etc.), il est donc important d'identifier les « répertoires » des principaux organismes de gestion collective :

- Définir l'étendue des différents répertoires des organismes de gestion collective intervenant principalement dans le spectacle vivant
- Ne peuvent-ils intervenir que pour des œuvres de leur répertoire ?
- Représenter des organismes de gestion d'auteurs étrangers par des SPRD françaises (Société de perception et de répartition des droits)

Les statuts et les règlements

Les principaux organismes de gestion collective français n'ont pas la même manière de fonctionner, il est ainsi nécessaire d'étudier les statuts et règlements de chacun :

- Accomplir l'ensemble des démarches (adhésion, bulletin de déclaration, feuille de présence, paiements, etc.) pour que le « mécanisme » de la gestion collective se mette en place

- Les obligations des « adhérents » à l'égard de leur SPRD
- Les règles pour ne plus faire appel à une SPRD une fois adhérent

L'étendue de leurs droits

Le recours à une SPRD facilite le plus souvent les démarches dans l'organisation de représentations ; au-delà de percevoir et répartir les rémunérations dues aux auteurs/artistes concernés, il convient de rappeler l'étendue de leurs droits :

- Conclure un accord direct avec les auteurs/artistes concernés ou obligation de recourir à une SPRD
- Gérer les droits lorsqu'une partie des auteurs/artistes d'un spectacle n'est pas « adhérent » d'une SPRD
- Définir l'intervention en justice à tout moment par une SPRD



MAITRISER LES RÈGLES DU FORFAIT JOUR

Outil d'organisation pour s'adapter aux rythmes de travail variables

Thématique : Réglementation

4 heures - 223 €

OBJECTIFS

- Assurer la mise en place des forfaits jours
- Gérer la problématique des arrivées et départs en cours d'année
- Respecter les règles en matière de suivi des jours travaillés

CONTENU

1. Intérêts du forfait jours dans le cadre de l'entreprise culturelle

2. Identification des salariés concernés

3. Conditions de mise en place

- Le suivi du temps de travail
- La charge de travail
- Le droit à la déconnexion
- Les dispositions relevant de la négociation d'entreprise
- L'avenant au contrat de travail
- La convention individuelle de forfait

4. Décompte et suivi du forfait jours

- Décompte : journée ou demie journée
- « Forfait réduit »
- Absence du salarié
- Entrée et sortie en cours d'année
- Télétravail

Des cas pratiques seront proposés pour illustrer cette demie journée de travail ainsi que des outils pour sécuriser les pratiques.

MECENAT CULTUREL

Obtenir des financements privés

Thématique : Financement

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Connaitre les règles qui régissent le mécénat d'entreprise
- Rédiger un dossier convaincant
- Développer une stratégie de recherche de financements privés des entreprises et des particuliers adaptée à l'activité et la taille de sa structure (hors musiques actuelles).

CONTENU

Connaître les usages et pratiques du mécénat d'entreprise culturelles (hors musiques actuelles)

La phase opérationnelle

- Constituer un fichier de prospection
- Définir le plan d'un dossier de mécénat
- Savoir présenter un budget
- Se présenter efficacement et faire connaître sa structure
- La convention de mécénat
- Le suivi de la relation avec l'entreprise
- La valorisation des contreparties

Les points clés à mettre dans le dossier

- Sa raison d'être
- Une définition claire du projet
- Pourquoi soutenir votre projet ? A quoi cela sert concrètement ?
- La surface touchée, le public concerné
- Des témoignages
- Un mini cours sur le mécénat

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Rencontres de 2 structures professionnelles pour échanger sur les pratiques du mécénat et du financement participatif.

Chaque rencontre dure environ 2 heures :

- présentation et fonctionnement
- temps de questions/réponses
- synthèse

Nous avons précédemment reçu : Fondation Banque populaire - KissKissBankBank - Caisse des dépôts.

La méthodologie

- Définition claire du projet en terme de business et dans son originalité.
- Cibler les entreprises en les segmentant par activité
- La pertinence géographique
- La question délicate de l'exclusivité
- La solution du Club indépendant ou en régie



MENER A BIEN SES MISSIONS D'ELU DU CSE D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

5 à 49 ETP : remplir son mandat en toute connaissance

Thématique : Ressources humaines

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Mener à bien ses missions générales d'élus du CSE (Comité social économique) dans une structure culturelle de 11 salariés et plus appliquant la convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Identifier les missions exceptionnelles et les mener à bien
- Distinguer les cas exceptionnels (harcèlement, accident/maladie, licenciement, pandémie et savoir réagir

CONTENU

Mener à bien ses missions générales

- Formuler les réclamations salariales : individuelles, collectives, veille
- Réaliser un suivi régulier du fonctionnement de l'entreprise : réunion, information, consultation
- Utiliser tous les moyens matériels possibles : local, affichage, crédits d'heures, déplacements
- Contribuer au bien-être des salariés : négocier les avantages, organiser des activités sociales et culturelles...
- Promouvoir et s'assurer du respect par l'employeur de la santé et de la sécurité des salariés : consultations, réunions, commission SSCT, enquêtes accidents/maladies, saisine de l'inspection du travail

Mener à bien ses missions exceptionnelles

- Réaliser un suivi sur mesure du fonctionnement de l'entreprise (réunions extraordinaires ou suite à un événement grave, droit d'alerte, atteinte aux droits des personnes, en cas de danger)
- Collaborer avec les tiers de l'entreprise (experts, inspection du travail, conseil des prud'hommes)
- Recourir à l'expertise : en cas de risque grave, identifié et actuel, en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
- Identifier les freins au bon déroulement de sa mission : discrimination, délit d'entraîne

Les cas particuliers

- Harcèlement moral / sexuel
Mettre en œuvre des actions de prévention : informer et sensibiliser, désigner un référent, enquêter, rédaction de la charte, affichage, règlement intérieur de l'entreprise

Savoir réagir : auprès du salarié (écoute, constitution de dossier, rassemblement des preuves, ...); auprès des autres entités (prévenir la direction, exercer le droit d'alerte, saisir le Conseil de prud'hommes, l'inspection du travail, un expert...)

- Accident du travail/maladie

Organiser réunion, délégation d'enquête, rapport, mesures préventives

- Licenciements

Rendre son avis en cas de licenciement économique/pour inaptitude/d'un salarié protégé

- Epidémie/pandémie

Vérifier le respect de la santé et de la sécurité des travailleurs ; évaluer les risques ; adapter la procédure d'information et de consultation ; adapter l'organisation des réunions/déplacement/crédits d'heures ; articuler son mandat avec l'activité partielle

METTRE EN OEUVRE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LE SPECTACLE VIVANT / NOUVEAU

Stratégie, outils et opportunités

Thématique : Développement durable

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux de la démarche de transition écologique et sociale
- Appréhender les impacts et les risques pour le secteur du spectacle vivant
- Se familiariser avec les outils méthodologiques et stratégiques de la transition
- Être en capacité de concevoir un plan d'action sur la base de ses priorités et leviers d'action
- Comprendre les cadres réglementaires
- Identifier les opportunités de l'engagement dans la démarche de transition

CONTENU

Quelques repères autour de la démarche de transition écologique et sociale

- Les enjeux : état des lieux des crises environnementales et sociales
- Ce que la démarche doit aux objectifs de développement durable
- Distinguer les notions d'éco-responsabilité, de management responsable, de responsabilité sociétale des organisations...

Le cadre réglementaire

- Anticiper ou accompagner les réglementations incitatives sur la base d'exemples
- Les lois sectorielles, la feuille de route ministérielle

Implications pour le secteur du spectacle vivant

- Etude des impacts générés par le secteur
- Identification des enjeux : vulnérabilités / résilience
- La question des nouveaux récits

Méthodologie de mise en œuvre

- Présentation des référentiels de la transition écologique et sociale : normes internationales, démarches de la permaentreprise, des entreprises régénératives
- L'intégration de la démarche dans la stratégie de l'organisation
- Les outils de mise en œuvre : charte des missions, analyse des pratiques et des parties prenantes, matrices de priorisation, indicateurs...
- La conception du plan d'action (exercice pratique)

Identifier les opportunités de la transition

- Donner du sens à son projet et améliorer le dialogue en interne et à l'externe
- Comprendre la nécessité d'adaptation et de transformation du secteur face aux défis environnementaux et sociétaux
- Comment ancrer et animer la démarche dans le temps



PANORAMA DES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Avoir une vision d'ensemble pour mieux s'y retrouver !

Thématique : Réglementation

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Dresser un panorama des différentes formes de rémunérations
- Appliquer la réglementation issue des conventions collectives du spectacle (1285 et 3090)
- Clarifier les conditions qui permettent de rémunérer l'ensemble des formes de travail
- Etre vigilant sur les risques de redressement

CONTENU

Identifier les acteurs de la création artistique

- Salariés : artistes, techniciens, intervenants
- Prestataires travailleurs indépendants : les modalités à respecter pour travailler avec des indépendants
- Auteurs : déterminer qui peut être auteur sur une création
- Interprètes : définir ce poste
- Les doubles statuts : le metteur en scène, le chorégraphe, le réalisateur, les artistes du spectacle
- Bénévoles et amateurs

Les modalités de rémunération

Le salaire

- les cachet, services de répétition
- la période création mensualisée
- le lien de subordination et la présomption de salariat
- les heures supplémentaires
- la requalification en salaire des sommes versées

Les activités d'enseignements et de pratiques artistiques

- éducation artistique et culturelle
- enseignement
- interventions
- activités connexes

La facturation

- règles et obligations

La rémunération en droits d'auteur

- comment rémunérer
- les justificatifs se faire remettre
- les aspects fiscaux et sociaux du droit d'auteur
- la rémunération en droits voisins

La cession des droits voisins des artistes

- comment rémunérer
- les justificatifs comptables à établir
- les aspects sociaux et fiscaux du droit voisin

(Rémunérer) les bénévoles, les amateurs

- critères - cadres - plafonds - sanctions

PAYES DU REGIME GENERAL DANS LE SECTEUR CULTUREL

Savoir le lire et l'expliquer

Thématique : Paie

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Lire un bulletin de paie du régime général
- Connaitre l'ensemble des composants du salaire
- Identifier les caisses sociales et cotisations afférentes
- Savoir appliquer une réduction
- Respecter les règles qui régissent les différentes types d'absences
- Déterminer les différents cas de rupture et appliquer le solde de tout compte

CONTENU

Introduction :

Le bulletin de paie : mentions obligatoires - bulletin simplifié

Les composants du salaire :

- La mensualisation/ Temps plein/Temps partiel
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires
- Avantages en nature

Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, Retraite, prévoyance/mutuelle/médecine du travail, formation...)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Plafonds et tranches

Réduction générale :

- Champs d'application
- Formule de calcul

Les absences :

- Différentes méthodes de calculs :
 - Absences : maladie, maternité, paternité...
 - Congés payés : acquisition, prise, fractionnement, congés supplémentaires
- Les différents types d'absence et le maintien de salaire
 - Respect des règles conventionnelles
 - IJSS
 - Subrogation

Solde de tout compte :

- Les différents cas de rupture
- Les éléments du solde (congés payés, indemnités...)
 - Traitement social et fiscal
- Portabilité



PAYES DU RÉGIME INTERMITTENT ARTISTES ET TECHNICIENS DU SPECTACLE

Thématique : Paie
14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme des cotisations, assiettes, taux particuliers...
- Savoir appliquer les règles des frais professionnels
- Valider et sécuriser ses pratiques de paye
- Etre informé des dernières actualités en matière de paye (année blanche...)

CONTENU

Cotisations sociales

- identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle
- les obligations en matière de cotisations

Documents à remettre au salarié intermittent

- connaître les obligations liées à l'embauche d'un salarié
- contrats de travail
- bulletin de paie
- attestation Pôle Emploi de fin de contrat

Annexes 8 et 10

- identifier le champ d'application des deux annexes

Cotisations

- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- plafonds applicables pour les artistes
- plafonds applicables pour le personnel technique
- caisses et taux spécifiques
- majoration liée à la caisse des Congés Spectacles

Frais professionnels

- déterminer les obligations de l'employeur
- vérifier les remboursements soumis à cotisations ou non
- Appliquer l'abattement pour frais professionnel et le cumul de défraiements en accord avec le BOSS (bulletin officiel de la sécurité sociale)

Valider sa pratique

- payes d'artistes et de personnel technique : exemples et exercices

PERFECTIONNER SA PRATIQUE CONTRACTUELLE EN DROITS D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROITS A L'IMAGE

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Perfectionnez votre pratique contractuelle en matière de droit d'auteur, droits voisins et droit à l'image
- Actualiser ses connaissances quant aux règles du droit d'auteur, des droits voisins et du droit à l'image afin d'« aiguiser » ses réflexes en la matière
- Elaborer des outils juridiques pertinents (contrat, lettre-accord, autorisation, etc.).

CONTENU

Droit d'auteur et droits voisins : bien qualifier pour bien sécuriser !

- Sécuriser ses droit d'auteur et droits voisins dans le cadre de contrats : audit et rédaction
- Apposer les mentions obligatoires sur les programmes, affiches et feuilles de salle e
- Les aménagements contractuels envisageables
- Les règles de captation audiovisuelle de spectacles et leur diffusion

Droits voisins vs Droit à l'image des personnes

- Différencier Making-of, interview, documentaire sur un spectacle
- Utiliser l'image d'une personne/d'un public sans autorisation pour illustrer une actualité
- L'intervention du public dans un spectacle

- Utiliser correctement l'image de mineurs sur scène ou dans le public

La diffusion/reprise de contenus (textes, sons, photos/vidéos) via internet et les réseaux sociaux

- La responsabilité des contenus générés par les utilisateurs(forums, commentaires des internautes, mise en ligne de contenus par des internautes photographiques ou vidéographiques, etc.)
- Reprendre du contenus provenant des réseaux sociaux : « sourcer » ou intégrer (« embed »)



PRÉPARER LE BILAN COMPTABLE

D'une association culturelle

Thématique : Gestion

18 heures - 890 €

OBJECTIFS

- Mettre en place une organisation propre à une bonne préparation des travaux de fin d'exercice
- Identifier les opérations d'inventaire
- Repérer les opérations enregistrées dans le montage des états financiers

CONTENU

La comptabilité va bien au-delà des enregistrements comptables. Pour établir le bilan et le compte de résultat un ensemble d'étapes sont nécessaires.

Cette formation vous donne les clés pour organiser vos travaux de préparation ou d'élaboration des états financiers et identifier les opérations spécifiques, liés au contexte associatif, à comptabiliser.

L'ORGANISATION

- La notion de pièce comptable
- La place de la comptabilité d'engagement et sa différenciation avec la comptabilité de trésorerie
- Le classement à adopter
- La préparation des comptes : letrage – justification des soldes

PRÉPARER LES COMPTES POUR LE BILAN

- Le rôle du Plan Comptable Générale et du Plan Comptable des Associations
- Les états d'analyse disponibles dans le logiciel
- La préparation des comptes (hors écritures d'inventaire)

- 1- Les écritures d'inventaire
 - analyser un rapprochement bancaire
 - le rattachement des produits et des charges à l'exercice
 - la distinction charges et immobilisations
 - les amortissements
 - les créances douteuses
 - le traitement comptable des subventions d'investissement
 - l'analyse des fonds dédiés
 - les provisions du cycle social
 - le rapprochement des salaires bruts
 - le biens susceptibles d'être stockés dans une activité de spectacle vivant
 - les provisions pour risques et charges

2- La fiscalité

- des impôts et taxes
- de l'impôt sur les Sociétés
- de l'IS patrimoine des associations
- de la taxe sur les salaires et la variation du pourcentage d'assujettissement

LE PASSAGE VERS LES ETATS FINANCIERS

- Définition des états financiers : l'actif, le passif et le compte de résultat
- Le déversement du plan de comptes dans les états financiers
- L'annexe aux comptes.

REMUNERER LES AUTEURS DU SPECTACLE VIVANT

Gérer le risque social et fiscal

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Connaître les règles légales en vigueur pour négocier efficacement avec les auteurs du spectacle vivant
- Réussir à déterminer le risque contentieux avec un auteur du spectacle
- Gérer le risque fiscal et social en cas de contrôle par les autorités administratives

CONTENU

Plusieurs questions se posent auxquelles nous allons apporter des réponses. Comment peut-on rémunérer les auteurs d'un spectacle (metteur en scène, dramaturge, compositeur, etc.) ? Rémunération proportionnelle ou au forfait ? Comment traiter ces rémunérations d'un point de vue fiscal et social pour éviter tout risque financier en cas de contrôle fiscal ou Urssaf ? Quelles démarches faut-il accomplir auprès du régime de sécurité sociale des artistes auteurs ?

Rémunérer les auteurs du spectacle vivant

- Rémunération des auteurs non salariés
 - lors de la phase de conception et de création (la prime de commande ?)
 - lors de l'exploitation de l'œuvre
- Focus : Gérer la rémunération des auteurs salariés (metteur en scène, scénographe, costumier / créateur de costumes, etc.)
- Rémunération proportionnelle, forfaitaire ou sur facture
- Les dernières actualités sur le sujet

Le traitement fiscal

- Les règles d'application de la TVA sur la rémunération en droit d'auteur

Le traitement social

- Effectuer un précompte : procédure
- Un producteur ou diffuseur doit-il toujours verser une contribution diffuseur
- Détail des modalités pratiques pour verser ces charges
 - Affiliation à l'Urssaf
 - La note de droit d'auteur
 - La dispense de précompte

Focus : Les organismes de gestion collectives

- Définition d'un OGC
- Organisation générale

Non abordé : les contrats de cession ou de droit d'auteur



VHSS - SENSIBILISATION AUX VIOLENCES ET HARCÈLEMENT MORAL, SEXISTES ET SEXUEL DANS LE SPECTACLE VIVANT

Acquérir les fondamentaux

Thématique : Ressources humaines

390 €

- Définir dans la réglementation en vigueur les différents types de harcèlement
- Identifier spécifiquement le harcèlement moral et sexuel
- Distinguer cette notion avec d'autres situations à caractère similaire
- Savoir réagir lors d'une situation de harcèlement
- Les règles à connaître pour organiser des actions de prévention

CONTENU

Présentation et diagnostic

- Comprendre la définition légale : contours et conditions du harcèlement
- Distinguer entre le harcèlement et les autres notions (stress, pressions professionnelles, autre...)

cas pratiques : appréhension de la notion par la jurisprudence

Actions

- Les différentes mesures à prendre
- Les actions à mettre en place pour accompagner une personne harcelée
- Sur le plan préventif : réflexion sur la mise en place d'un programme d'action « maison »

- Accompagner la personne harcelée
- Rechercher des solutions
- Mettre en place les actions de prévention en lien avec les différents acteurs de la structure culturelle
- Organiser des actions de sensibilisation, prévoir des outils de communication
- Nommer un référent harcèlement
- Articuler les actions de prévention du harcèlement avec celles liées aux risques psychosociaux

Exemple de clause, modèle de rapport d'enquête, texte de cour de cassation, affichage, autodiagnostic...



La prestation payes

Spectacle et production audiovisuelle

Plus de 300 clients

Près de 25000 payes traitées par an

Votre contact pour un devis : Jérémie au 06 63 14 37 37

Consulter la vidéo de présentation sur notre chaîne youtube.

Solution Initiale

**14,50 € HT
par bulletin**

- La fiche de paye
- l'AEM
- Le Certificat Congés Spectacles

Solution Clé-en-main

**17,50 € HT
par bulletin**

- La fiche de paye
- l'AEM
- Le Certificat Congés Spectacles
- La DPAE
- Le contrat de travail des intermittents

facturation minimale de 24 bulletins par année civile

vos DSN, journaux comptables, livre de paie : **forfait de 120 HT sur l'année civile**